

crédit qui peut représenter jusqu'à 24 mois de loyer en regard du montant de crédit excédentaire établi. Dans les autres provinces, la découverte de pétrole ou de gaz constitue ordinairement une condition préalable à l'obtention d'un bail ou d'une concession à l'égard d'une étendue déterminée; il faut ensuite pratiquer des forages et payer un loyer, des honoraires ou des redevances sur la production.

*Carrières.*—Les règlements concernant les carrières définissent l'étendue des exploitations et les conditions de location ou de concession. En Nouvelle-Écosse, les dépôts de sable d'une qualité utilisable à d'autres fins que la construction et les dépôts calcaires propres à la métallurgie sont la propriété de la Couronne; les carrières de gypse appartiennent aux propriétaires des terrains. Sur les terrains publics du Québec et sur les terrains cédés à des particuliers après le premier janvier 1966, la pierre, le sable, le gravier et autres matériaux de construction appartiennent à la Couronne; les carrières situées sur des terrains cédés à des particuliers avant 1966 appartiennent encore aux propriétaires de la surface du sol. Le droit d'exploiter tous les matériaux de construction excepté le sable et le gravier peut être acquis par simple jalonnement; le droit d'exploiter des bancs de sable et de gravier est régi par des règlements. En Saskatchewan, le sable et le gravier de surface et tout le sable et gravier tirés de la première couche ou obtenus grâce à d'autres travaux de surface appartiennent au propriétaire de la surface du sol. En Alberta, le sable, le gravier, l'argile et la marne extraits en surface appartiennent au propriétaire du sol.

On peut obtenir des exemplaires des lois et règlements, ainsi que d'autres renseignements en s'adressant aux autorités provinciales intéressées.

#### Section 4.—Production mondiale de certains minéraux métalliques et combustibles

Le tableau 33 montre la production en 1965, dans divers pays, de certains minéraux métalliques et combustibles. Les chiffres sont extraits de l'*Annuaire statistique des Nations Unies, 1966*, qui donne la production d'une liste bien plus longue d'industries d'exploitation de mines et de carrières. Les chiffres de 1965 sont provisoires et ont été établis en convertissant les kilogrammes en onces troy pour l'or, et les tonnes métriques en onces troy pour l'argent et en tonnes courtes pour les autres métaux et combustibles.

#### 33.—Production mondiale de certains minéraux métalliques et de combustibles, 1965

NOTA.—Les tirets dans le présent tableau indiquent que l'*Annuaire statistique des Nations Unies* ne contenait pas de chiffres, soit que la production soit nulle, soit qu'elle soit inconnue.

Pays	Or	Argent	Cuivre	Fer	Plomb	Zinc	Charbon	Pétrole brut
	(milliers d'onces troy)		(milliers de tonnes)					
Afghanistan.....	—	—	—	—	—	—	160.9	—
Afrique du Sud.....	30,553.9	3,131.5	66.4	4,203.1	—	—	53,400.4	—
Afrique du Sud-Ouest.....	—	—	41.4	—	121.1	33.0	—	—
Albanie.....	—	—	2.9	—	—	—	—	—
Algérie.....	—	—	1.1	1,804.5	11.5	40.9	49.6	29,190.3
Allemagne.....	—	—	24.3	539.0	11.0	11.0	2,438.3	—
Orientale.....	—	—	—	—	—	—	—	—
République fédérale.....	79.7	10,410.4	1.1	2,814.2	53.5	119.8	149,323.5	8,690.6
Angola.....	—	—	—	561.1	—	—	—	722.0
Arabie Saoudite.....	—	—	—	—	—	—	—	111,369.8
Argentine.....	—	—	—	49.6	33.6	33.1	412.3	15,500.7
Australie.....	877.1	16,898.4	101.7	4,781.8	405.5	391.1	35,172.5	369.3
Autriche.....	—	—	1.8	1,223.6	6.5	10.5	65.0	3,147.1
Bahreïn.....	—	—	—	—	—	—	—	3,132.8
Belgique.....	—	—	—	29.8	—	—	21,810.3	—
Birmanie.....	—	1,700.8	0.1	2.2	18.6	8.4	—	597.5